

Monsieur le Président de l'Académie Delphinale,
Monsieur le Président du jury du prix de l'Académie,
Monsieur le Président du Département de l'Isère,
Monsieur le Directeur de la culture et du patrimoine,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie Delphinale,
Et vous tous ici présents,

C'est avec beaucoup d'émotion qu'au nom de la FAPI nous recevons ce prix de l'Académie Delphinale à l'occasion de la sortie du livre « **Borner et indiquer, une autre histoire de l'Isère** ».

C'est une pierre blanche sur le long chemin que nous avons parcouru depuis 2014 pour réaliser l'inventaire des bornes du département de l'Isère. Aujourd'hui vous honorez une première réalisation, cet ouvrage qui ne prétend pas être la restitution de l'inventaire qui comprend aujourd'hui plus de 800 bornes, mais une étude sur l'histoire et la fonction des bornes.

L'ouvrage est organisé autour de ces deux fonctions qui forment le titre : **Borner et Indiquer** : après une partie qui étudie l'histoire des bornes, un chapitre intitulé "Chacun chez soi" explore les délimitations de domaines privés, les délimitations administratives puis les délimitations liées à une gestion spécifique comme les forêts par exemple. Vient ensuite un chapitre intitulé "Circulez !" pour évoquer les bornes milliaires antiques, les bornes de corvées sur les routes royales, les bornes de distances et enfin les panneaux indicateurs. Un dernier chapitre est consacré aux bornes et repères géodésiques et à des questionnements autour de bornes improbables.

Le sous-titre du livre est "*Une autre histoire de l'Isère*". En effet, à l'heure du GPS et des images satellitaires, les bornes routières, celles de limites de propriété, de frontières administratives et autres, révèlent l'appropriation de l'espace par nos ancêtres et constituent des marques tangibles de l'Histoire. Cet ouvrage sur les bornes retrace bien là une histoire du département.

Mais quelle a été la genèse de cette aventure ? C'est en 2013 que Philippe Seigle alors président de la FAPI lance l'idée d'un inventaire sur les bornes du Département de l'Isère. Les bornes anciennes témoignent de divers contextes historiques, politiques, économiques et sociaux. Bien qu'exceptionnel, cet héritage reste peu connu et menacé. Bon nombre de bornes ont disparu ou ont été déplacées au fil du temps et des nouveaux aménagements. C'est pour mieux connaître ce patrimoine, le valoriser auprès du grand public et mettre en place les mesures de protection nécessaires que la FAPI veut réaliser cet inventaire. L'accompagnement, notamment méthodologique, du service du patrimoine culturel du Département s'est imposé très vite pour donner au projet solidité, ampleur et visibilité.

C'est avec Anne Cayol-Gerin, que nous remercions infiniment pour son soutien sans faille et ses conseils toujours justes et pertinents, que nous mettons en place une typologie des bornes et que nous créons une fiche d'inventaire.

Du côté de la FAPI, un groupe nommé "groupe-bornes" et non "bornés" se constitue pour suivre l'inventaire, classer les fiches et les photos, faire ensuite des recherches pour approfondir telle ou telle période historique ou pour élucider telle ou telle énigme à propos de bornes difficilement identifiables.... Je voudrai citer les membres de ce groupe qui sont restés fidèle depuis le début et qui se sont énormément impliqués dans le projet : Yves de Bossoreille qui a créé un site spécifique à partir de l'inventaire regroupant toutes les photos et les données recueillies, Cécile Bouche, François Caperan, Michel Desmaris, Michel Jaillard qui avait déjà une grande expérience des bornes avec celles de la Savoie, Marylène Marchand, Jean-Luc Troussier et moi-même.

Lancé donc le 15 mai 2014, l'inventaire des bornes du Département de l'Isère veut être un projet participatif mais également une démarche scientifique. Et pour mener à bien cette opération d'envergure la FAPI fait appel à son vaste réseau associatif, mais elle invite également tout citoyen intéressé à contribuer au projet.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à plus de 800 bornes et plaques inventoriées par 115 contributeurs. Il en arrive encore régulièrement.

Nous nous devons de restituer tout ce travail auprès du grand public, comme nous l'avions promis lors du lancement en 2014.

C'est alors qu'en 2017 le Département nous propose d'assurer l'édition d'un ouvrage. Sous la coordination d'Anne Cayol-Gerin, la rédaction est confiée à Dominique Chancel à qui le groupe-bornes remet toute la masse de documents et de recherches rassemblée autour des bornes.

L'ouvrage n'ayant pu restituer l'intégralité de l'inventaire, ce qui n'était pas le but d'ailleurs, il nous a paru essentiel de proposer des expositions dans les 13 territoires du Département pour aller au plus près du travail de nos associations. Si quelques panneaux reprendront les principaux chapitres du livre, d'autres panneaux seront consacrés aux bornes spécifiques à chaque territoire incluant des parcours, des légendes, des énigmes.... Ce travail a démarré et il est prévu d'installer les expositions à l'été 2020.

Vous l'aurez compris, le livre "Borner et indiquer, une autre histoire de l'Isère" est le fruit d'un travail collectif et la FAPI ne peut en garder tous les honneurs. Si c'est bien la FAPI qui a eu l'idée de cet inventaire des bornes, tout le travail qui en a découlé ensuite n'a été possible que grâce à de nombreux collaborateurs au sein de la FAPI d'abord, puis grâce aux nombreux contributeurs, grâce aux associations patrimoniales également et enfin grâce à notre cheville ouvrière, Anne Cayol-Gerin et à l'auteur de ce livre, Dominique Chancel.

Que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées car sans elles le travail et l'ouvrage sur les bornes n'auraient pu voir le jour.

Je vous remercie chaleureusement, Monsieur le Président de l'Académie Delphinale, pour ce prix qui honore la FAPI mais avec elle, plus largement, tous ses collaborateurs.

Je voudrai également remercier Monsieur le Président du Département de l'Isère et Monsieur le Vice-président chargé de la culture et du patrimoine, pour leur aide précieuse et leur soutien tant financier que moral. La FAPI vous est sincèrement reconnaissante et mesure la chance qu'elle a de pouvoir mener à bien conjointement nos projets. La prochaine étape va être l'installation, dans

les jours prochains, du siège de la FAPI au Musée Dauphinois. C'est pour nous le signe d'une belle reconnaissance par le Département de l'Isère où nous nous efforçons d'aider toutes les associations patrimoniales à défendre et mettre en valeur son riche patrimoine.

Geneviève Balestrieri

Présidente de la FAPI

25 janvier 2020